



ÉTÉ 2024

LE MOT DU  
MAIRE

Chères Vanséennes, Chers Vanséens,

L'été débute et, à travers cette Lettre Municipale, vous pourrez découvrir les nombreuses animations de qualité qui vous attendent sur notre Commune. Fête nationale, marché de potiers, concerts au musée, sur la place OLLIER et même un opéra ; l'été vanséen s'annonce musical et fort de moments conviviaux !

Vous découvrirez par ailleurs dans ce document d'information les chiffres prévisionnels des budgets communaux pour 2024. Ceux-ci font ressortir les dépenses et recettes attendues tant en fonctionnement qu'en investissement.

Je souhaite également faire un coup de projecteur sur la réouverture de l'Espace Vivans Cinéma & Culture car je sais que la remise en route de cet espace vous tient beaucoup à cœur, habitants et voisins des Vans. Nul doute que l'Espace Vivans régouira petits et grands à travers une programmation éclectique et riche en émotions.

Enfin, et une fois de plus, je tiens à remercier vivement tous les élus et agents communaux qui sont d'autant plus sollicités durant la période estivale, et qui répondent toujours présents pour maintenir un service public de proximité et de qualité.

Je souhaite, à toutes et tous, un bel été en espérant que vous profiterez de cette belle saison animée !

Votre Maire, Jean-Marc MICHEL



## SOMMAIRE

Animations	p.2&3
Culture	p.4&5
Espace VIVANS	p.6
Travaux	p.7
Sport	p.7
Budgets 2024	p.8 à 11
À vous la parole	p.12
Infos utiles et contacts	p.12



# ANIMATIONS

Cette année encore, la commune mise sur de belles animations variées dans l'enceinte de la ville. Ainsi les derniers évènements s'étant déroulés sur le territoire et ceux à venir laissent promettre une saison estivale riche et mouvementée.

## Petite rétrospective des évènements phares de ce printemps :

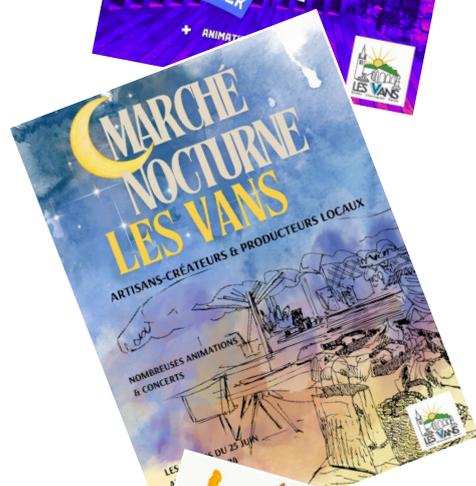
Cette année la **Foire de Printemps** a pris une toute nouvelle dimension en y incluant une Foire aux chevaux, rajoutant ainsi à cet événement une dimension agricole, paysanne, autour du matériel et de l'univers de la campagne équestre. Cette journée réussie a attiré une foule de Vanséens mais également des touristes et habitants des villages alentours. Les stands et animations proposés semblent avoir trouvé leur public et réjoui les participants et organisateurs de cette belle journée. Au mois de mai, deux rassemblements majeurs se sont tenus sur la commune.

Comment ne pas revenir sur un évènement musical et festif incontournable depuis plusieurs années déjà : **Le Festival Ardèche Slackline** qui apporte avec lui, acrobaties, spectacles, animations et musiques, pour notre plus grand plaisir à tous ! Soulignant que, contrairement à l'année dernière et malgré une météo peu clémente ce printemps, le week-end de l'évènement s'est vu couronné de soleil et de succès.

Sur un plan toujours plus sportif, revenons ensemble sur le **Supra National de Pétanque : Challenge Hubert FROMENT**. Comme à son habitude, le rassemblement a réuni près de 300 équipes de triplette, avec en tête d'affiche toujours plus de grands champions venant parfois de plusieurs pays. Nous notons avec fierté la qualification de certains Vanséens qui sont allés loin dans la compétition, jusqu'en demi-finale. Félicitations à eux ainsi qu'à tous les participants.

Profitons-en pour remercier les organisateurs de ce très bel évènement qui défend de belles valeurs sportives et qui permet une fois de plus à notre commune de rayonner encore.

Enfin, l'été a bien commencé ce 21 juin avec, à nouveau cette année, une **fête de la musique** qui a résonné dans toute la ville et fait danser une foule enflammée.



# CALENDRIER DES ANIMATIONS

ORGANISÉES ET PROPOSÉES PAR LA COMMUNE EN JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE

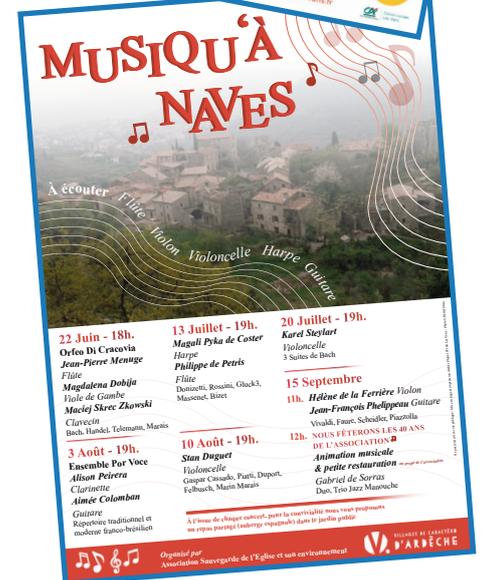
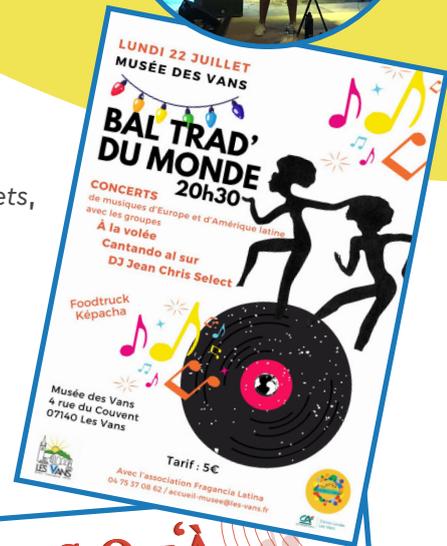
## EN JUILLET

- **Marchés nocturnes artisans, créateurs et producteurs locaux**, tous les mardis, de 18h à 23h, dans le centre-ville. Du 25 juin au 27 août.
- **Fête nationale**, samedi 13 juillet. Distribution et retraite aux flambeaux, en musique avec la *Ti'Fanfare*, grand feu d'artifice suivi d'un bal sur la place OLLIER avec Soirs de fête by *John COST* accompagné au violon par *Éléonore*.
- **Marché de potiers**, jeudi 18 juillet, de 10h à 20h sur la place OLLIER. Plus de trente artisans potiers pour cette 36<sup>e</sup> édition. Animations gratuites autour de la poterie pour les enfants.
- **Cours de danse du monde, repas mexicain et Bal Trad'**, lundi 22 juillet, au musée des Vans, avec l'association *Fragancia Latina*.
- **Concert de musique classique** « Après un rêve » par les *Musiciens des Palets*, vendredi 26 juillet à 21h, au musée des Vans.
- **Fête de l'Olivier**, dimanche 28 Juillet, sur la place OLLIER et Centre d'accueil.
- **Concerts organisés par l'association de Sauvegarde de l'église Saint-Jacques de Naves pour l'été 2024 :**

- Samedi 13 Juillet, 19H. *Magali PYKA de Coste - Harpe, Philippe DE PETRIS - Flûte, Donizetti, Rossini, Gluck, Massenet, Bizet*
- Samedi 20 Juillet, 19H. *Karel STEYLART - Violoncelle, 3 Suites de Bach*
- Samedi 3 Août, 19H. *Ensemble Por Voce, Alison PEIRERA - Clarinette, Aimée COLOMBAN - Guitare,*
- Samedi 10 Août, 19H. *Stan DUGUET - Violoncelle, Gaspar Cassado, Piatti, Dupont, Felbusch, Marin Marais*
- Dimanche 15 Septembre, 11H. *Hélène DE LA FERRIERE - Violon, Jean-François PHELIPPEAU - Guitare, Vivaldi, Faure, Scheidler, Piazzolla*
- Dimanche 15 septembre, 12H. Animation place de l'église. Duo, Trio Jazz Manouche, *Gabriel DE SORRAS*. À l'occasion des **40 ans de l'association**. Petite restauration au profit de l'association  
À l'issue de chaque concert, pour la convivialité un repas partagé (auberge espagnole) est proposé dans le jardin public Église de Naves.  
Tarifs concerts 10€ minimum. Gratuit pour les moins de 16 ans.



Fête de la Musique au Lavoir



## EN AOÛT

- **Concert-cabaret-spectacle** avec Le Grand Orchestre MISTRAL, jeudi 8 août, sur la place OLLIER. Gratuit.
- **Soirée de musique électro** avec *NYKO*, vendredi 9 août, de 21h à 01h, au musée des Vans. Tarif unique 8€. Buvette sur place.

## EN SEPTEMBRE

- **Forum des associations**, samedi 7 septembre, à l'Espace Combescure.
- **Concert Musiques aux Vans**, *NIKKA TRIO*, vendredi 13 septembre, à 21h, salle Anna Lomonaco.
- **Journées européennes du patrimoine**, samedi 21 et dimanche 22 septembre, au musée des Vans



# CULTURE

La Commune des Vans propose

## MUSIQUES Aux Vans

### Musiques aux Vans

Depuis le 5 avril et jusqu'au 22 novembre se sont déroulés et vont se produire **une série de concerts de grande qualité**, passant par de nombreux genres musicaux : jazz, classique, musique ancienne...

Une programmation variée et d'une grande richesse musicale accessible à toutes et tous qui saura rassasier les désirs des mélomanes novices aux plus initiés.

**JEUDI 1<sup>ER</sup> AOÛT :**  
une date à retenir, un lieu et deux rendez-vous musicaux !

#### à 16h : Concert pédagogique Les compositeurs français

Le chef d'orchestre Alejandro et ses élèves présentent un concert didactique sur la direction d'orchestre et l'orchestre symphonique, incluant une découverte des compositeurs français Debussy, Satie, Fauré et Ravel, avec une participation interactive du jeune public à la direction.

Par l'Orchestre de Lutetia : 35 musiciens (cordes, bois, cuivres et percussions), sous la direction du chef Alejandro SANDLER  
Église des Vans. Gratuit

#### à 21h : Oratorio Le Colibri

Dialogue musical et poétique profond sur les enjeux environnementaux contemporains, *Le Colibri* explore l'action individuelle face aux défis écologiques mondiaux à travers la légende amérindienne du colibri.

Cette œuvre lyrique offre des émotions et réflexions poignantes sur la responsabilité collective envers l'environnement et l'importance de la solidarité fraternelle.

Musique de Gerardo DI GIUSTO sur un livret de Hélène HUCHER. Par l'Orchestre de Lutetia, sous la direction du chef Alejandro SANDLER, avec les solistes Benoît GADEL et Chiara BRAGGION et les chœurs des Vans et de Pourcharesses-Villefort.

Église des Vans. Tarif unique : 15€ / Gratuit jusqu'à 18 ans.

En partenariat avec le diocèse de Viviers, la paroisse Saints Pierre et Paul de Païolive et l'association Fugues cévenoles.

Jean-Lou DESCAMPS et Magali IMBERT au Temple



Électro Gaúchos au Musée



Alejandro SANDLER



Benoît GADEL



Chiara BRAGGION



UN COLIBRI EN CÉVENNES

2024

## MUSÉE INFOS PRATIQUES



Musée des Vans  
4 rue du Couvent  
07140 Les Vans  
04 75 37 08 62  
accueil-musee@les-vans.fr

### HORAIRES

Du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 15h à 18h, du 16 mars au 17 novembre

### TARIFS

Gratuit jusqu'à 12 ans  
Plein tarif : 3€  
Tarif réduit : 2,50€  
(Groupe de plus 10 personnes, Pass Parc naturel régional des Monts d'Ardèche)

Que l'on soit passionné d'histoire, amateur d'art ou simplement curieux de découvrir de nouvelles perspectives, le musée réserve des expériences agréables et enrichissantes tout au long de l'été.

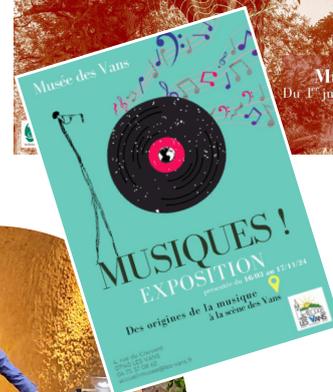
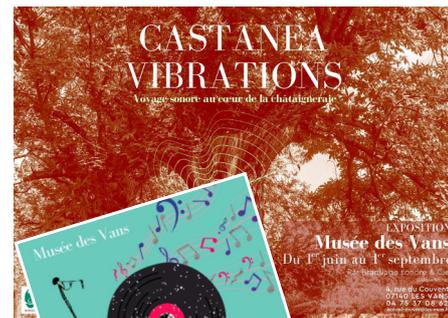
# L'ÉTÉ AU MUSÉE : EXPOSITIONS, ATELIERS ET ÉVÉNEMENTS

Cet été, le musée invite à explorer une palette riche et variée d'expériences culturelles.

## EXPOSITIONS

Deux expositions passionnantes pour titiller son imagination et éveiller ses sens :

- **Musiques ! Des origines de la musique à la scène contemporaine**, une exploration documentée de l'évolution musicale à travers les âges.
- **Castanea Vibrations** : Une exposition photographique et sonore sur l'univers des châtaigneraies. Un documentaire à écouter dans une chaise longue, célébrant tout à la fois ce fruit traditionnel local et l'art vibratoire de la région.



Performance du 1<sup>er</sup> juin par Braquage Sonore et Cie

## ÉVÉNEMENTS

### ■ Lundi 22 juillet

#### **Bal Trad' du Monde : Une soirée de danses et de musiques traditionnelles**

En partenariat avec l'association *Fragancia Latina*, le musée propose un Bal Trad' du Monde exceptionnel pour découvrir et célébrer la richesse des musiques et danses traditionnelles à travers le monde, dans une ambiance festive et conviviale.

Que l'on soit danseur expérimenté ou débutant, cette soirée est ouverte à tous les amateurs de musique et de danse pour partager des moments joyeux et authentiques, découvrir de nouvelles cultures et profiter de la convivialité de cette fête unique.

#### **Programme de la soirée**

- 18h : Visite commentée de l'exposition **Musiques !** Des origines de la musique à la scène des Vans
- 18h30 - 19h30 : **Initiation polyglotte aux danses traditionnelles** du monde avec *Gisela Meneses Alvarez* et *Liam Casey* (gratuit)
- 19h30 - 20h30 : **Repas mexicain** cuisiné par le Foodtruck Képacha
- 20h30 : **Concert-bal** avec le groupe *À la volée* suivi du groupe *Cantando al sur*
- À partir de 23h : **Bal de clôture** aux platines avec *Jean Chris Select*
- **Buvette** sur place

Tarif : 5€

### ■ Vendredi 26 juillet, 18H

#### **Concert : Après un rêve par Les Musiciens des Palets**

Pour ce récital piano-voix, *Sonia Jacquelin* et *Clara Saussac* offrent une interprétation sensible et raffinée des œuvres de *Gabriel Fauré*. Leur collaboration promet une soirée délicieuse où la beauté du chant et du piano se rejoignent pour célébrer l'univers poétique de ce compositeur emblématique de la musique française.

Plein tarif : 15€. Tarif réduit : 12€.

### ■ Vendredi 9 août, 21H à 1H

#### **Soirée électro avec Nyko**

*Nyko* nous offre un set aux rythmes percutants et aux mélodies hypnotiques présenté par une sélection exceptionnelle d'artistes renommés dans la scène électro (*Anyma, Agents of Time, Stéréo Express...*) : des basses profondes et des synthés envoûtants pour danser tout au long de la soirée dans une atmosphère magique et énergisante.

Tarif unique : 8€. Buvette sur place.

## ATELIERS

Des ateliers interactifs et créatifs pour s'immerger dans le monde de l'art et de la culture :

- Chercheur d'or au fil de l'eau
- Le mystère des statues-menhirs
- Fossiles en terre
- Joyaux carolingiens
- Le blason, de la couleur dans la vie des hommes
- Méga dolmens en miniature

Dates et renseignements sur [www.les-vans.fr](http://www.les-vans.fr) rubrique Musée



# ESPACE CINÉMATOGRAPHIQUE & CULTUREL VIVANS

Le cinéma Espace Vivans a fait peau neuve et a rouvert ses portes le 19 juin à 15h. Il y avait 3 séances au programme ; "Vice Versa 2", suivi d'un goûter pour le jeune public. À 18h, "L'enfant qui mesurait le monde" (film labellisé Art et Essai) a été diffusé. À 19h30, les spectateurs ont été conviés à un pot d'ouverture. Enfin, à 20h45, le film grand public "Pourquoi tu souris ?" (en avant-première) a été projeté.

Début juin, Alexis Geffard, l'agent-gestionnaire de cinéma, a pris ses fonctions en présentiel. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein des services municipaux. Nous tenons à remercier les membres du comité d'exploitation et l'entente de programmation Sud Ciné pour cette première programmation éclectique.

De belles perspectives sont à venir avec une programmation variée, riche en émotions. **Celle-ci est à se procurer tous les mois** au cinéma, mais aussi à l'office de tourisme et dans les commerces de proximité. Vous pouvez également consulter le programme sur Allociné, le site internet de la municipalité des Vans et le recevoir par e-mail en vous inscrivant à notre newsletter ([espace-vivans@les-vans.fr](mailto:espace-vivans@les-vans.fr))...

**Et bien sûr, suivre toute l'actualité sur les réseaux en vous abonnant aux pages Facebook Espace Vivans - Cinéma & Culture et Instagram [espacevivans07](https://www.instagram.com/espacevivans07).**

Nous remercions les artisans qui sont intervenus à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, ainsi que tous les agents municipaux ayant participé, de près ou de loin, à la réouverture de l'Espace Vivans. Un grand merci à eux pour leur implication et leur dévouement.

**Au plaisir de vous accueillir à nouveau à l'Espace Vivans.**

*Emmanuelle BALME, élue référente à l'Espace Vivans*



## TARIFS

TARIF PLEIN	7.00 €
TARIF RÉDUIT <small>(PMR, DEMANDEUR D'EMPLOI, RSA, ÉTUDIANT, +60 ANS, SÉANCES DU MERCREDI ET DIMANCHE MATIN)</small>	5.50 €
TARIF -18 ANS	4,50 €
SUPPLÉMENT 3D	1,00 €

## CINÉPASS

CARTE ABBONNEMENT

**10 PLACES À 55 €**  
SOIT 5.50 € LA PLACE, VALABLE PENDANT 1 AN

**5 PLACES À 30 €**  
SOIT 6.00 € LA PLACE, VALABLE PENDANT 1 AN





# TRAVAUX

La commune va faire réaliser dans l'été :

## LA RÉFECTION DE VOIRIE SUR LES SECTEURS SUIVANTS

- Le chemin de la Villarde sur les Grads
- Le chemin des Armas le Bas
- Le chemin des Terres Rouges
- Le chemin des Armas le Haut
- La rue des Parrots à Chassagnes
- Le chemin du Serre aux Armas

Il sera examiné au second semestre si le budget le permet la réalisation de sites supplémentaires

## LES TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR :

- Le chemin de Champfagou pour la canalisation des eaux pluviales
- Le mur de soutènement du chemin du Savel
- Le mur de soutènement sur le chemin de l'estrade
- La place Saint Jean avec le renforcement du réseau d'eaux pluviales
- Le cimetière pour le stockage des terres
- Le chemin de Pigère avec la création d'un piège à cailloux pour le réseau d'eaux pluviales
- Les nids de poules sur l'ensemble de la commune
- L'appartement de Brahic (2 chambres) à rénover

## TRAVAUX SUR LE TÈNEMENT DE L'HÔPITAL

Les études de réalisation actuellement en cours nous permettent de prévoir le début des travaux incombant à la commune à la fin de l'été.

Dans un premier temps les plateformes seront mises à niveau, ensuite les piquetages seront réalisés de sorte de permettre la réalisation des réseaux secs et humides.

## TRAVAUX DE MARQUAGE

Les travaux commandés à l'entreprise ont tous été réalisés et terminés ce mois, nous referons une campagne de marquage en 2025.

Thierry CAPIOD, 2<sup>e</sup> adjoint



# SPORT

## OLYMPIADES

Pour la **deuxième année**, les olympiades se sont déroulées le jeudi 14 Juin à l'école primaire avec la participation de l'OMS (Office Municipale des Sports), des associations sportives et du Comité Olympique. La Commune a organisé cet événement tant attendu par nos jeunes avec la mise en place d'un petit déjeuner, d'un déjeuner et du goûter par notre équipe du service scolaire.

Les élèves du CP au CM2, accompagnés de parents et de leurs professeurs ont pu découvrir plusieurs activités sportives tout au long de la journée.

**En fin d'après-midi, la Commune a offert un tee-shirt et une médaille des jeux olympiques PARIS 2024 à tous les enfants.**

Nous tenons à remercier le service scolaire, le service animation, l'OMS, les associations, le Comité Olympique, les parents et les professeurs pour cette journée. Tous les acteurs ont été unanimes sur la réussite de cette journée et attendent déjà avec impatience l'année prochaine.

Le samedi 15 juin, les Olympiades étaient organisées par l'OMS et les associations sportives. Une soixantaine de personnes se sont données rendez-vous pour cet après-midi sportif. Tous les concurrents devaient passer et valider **neuf épreuves sportives** pour franchir la ligne d'arrivée. Lors de la remise des prix, l'OMS a distribué des bons cadeaux de 20€ à chaque famille participante pour une inscription dans une association sportive pour l'année 2024/2025.

Encore merci à tous les clubs de sports et à l'OMS pour cet événement sur notre Commune.

Sébastien GADILHE, 4<sup>e</sup> adjoint





# BUDGETS PRIMITIFS 2024

## NOTE DE PRESENTATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2024

Le budget primitif de la commune et ses budgets annexes retracent l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Ils respectent les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget principal de la commune et ses budgets annexes pour 2024 ont été votés le 11 avril 2024 par le Conseil Municipal. Ils peuvent être consultés sur simple demande aux heures d'ouvertures de la mairie.

Ils ont été établis avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du Conseil Départemental, de la Région ou de l'Etat chaque fois que possible ;
- d'offrir des services de qualité aux habitants de la commune.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à financer les investissements publics nécessaires à la collectivité, et à rembourser le capital de la dette.

### I. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

#### 1. La section de fonctionnement

##### a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les indemnités des élus, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à rembourser.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (redevances, loyers...)

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Budget 2024	Recettes	Budget 2024
Dépenses courantes	947 038.00 €	Excédent brut reporté	1 100 346.29 €
Dépenses de personnel	1 962 247.00 €	Atténuation des charges	74 000.00 €
Autres dépenses de gestion courante	1 760 202.90 €	Recettes des services	113 385.00 €
Dépenses financières	57 800.00 €	Impôts et taxes	437 445.00 € 1 949 527.00 €
Dépenses exceptionnelles	6 620.00 €	Dotations et participations	1 169 846.00 €
Autres dépenses	12 125.00 €	Autres recettes de gestion courante	162 630.00 €
Dotations aux amortissements	3 650.00 €	Recettes financières	286.00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	15 831.43 €	Reprises sur provisions	800.00 €
Virement à la section d'investissement	242 750.96 €	Produits (écritures d'ordre entre sections)	
<b>Total général</b>	<b>5 008 265.29 €</b>	<b>Total général</b>	<b>5 008 265.29 €</b>

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2024 : identiques à ceux de l'année 2023, d'ailleurs inchangés depuis plusieurs années.

Taxe Foncière Bâtie (TFB) : 39.17 % / Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB) : 73.15 % / Taxe d'Habitation (TH) : 24.85 %

Le produit attendu des taxes directes locales est de 1 860 459 € et celui des ressources fiscales indépendantes des taux de 235 449 €.

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 1 169 846.00 soit une hausse d'environ 19 000 € par rapport à l'an passé.

## II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- EN DÉPENSES : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- EN RECETTES : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (par exemple la Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à des travaux de voirie ou de bâtiments...).



b) Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants :

EN DÉPENSES :

- Travaux sur les églises et notamment remplacement du beffroi à l'église des Vans
- Portiers vidéo pour sécurisation des bâtiments
- Toiture et intérieur au cinéma
- Menuiseries à la mairie annexe et à la mairie de Naves
- Finalisation de la piste d'atterrissage pour hélicoptères
- Réfection de courts de tennis extérieurs
- Etudes voirie et eaux pluviales : bourgades, place Thibon
- Travaux eaux pluviales : Pradal, Armas, Champfagou, Sourrel, chemin de Pigère
- Achat d'un véhicule « espaces verts » et divers matériels
- Achat terrain vers Parking des Sœurs
- Travaux de voirie et aménagement d'un plateau sportif place Fernand Aubert

EN RECETTES :

- Vente d'un terrain communal à la mairie de Chambonas et de la maison communale à Duclaux-Monteil
- Virement du fonctionnement
- Opérations d'ordre (SDE 07, transferts entre sections)
- Opérations financières (FCTVA, Taxes d'aménagement, résultat de l'exercice précédent...)
- Solde de subvention pour boulodrome tennis couverts
- Solde de subvention pour la calade de Chassagnes
- Reprise des restes à réaliser (même s'ils concernent l'ancien hôpital, ils font partie intégrante du compte administratif et sont donc repris à l'élaboration budgétaire)
- Annulation des mandats établis depuis l'achat de l'ancien hôpital

c) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses d'investissement	Restes à réaliser	Nouvelles propositions	Budget total 2024
001- Déficit reporté CA 2023		739 644,92 €	739 644,92 €
041 – Opérations patrimoniales		43 013,88 €	43 013,88 €
13 – Annulations titres hôpital		588 872,00 €	588 872,00 €
16 – Remboursement emprunts		319 973,34 €	319 973,34 €
20 – Immobilisations incorporelles	13 436,64 €	55 450,00 €	68 886,64 €
204 – Remboursements SDE07	2 078,49 €	3 000,00 €	5 078,49 €
21 – Immobilisations corporelles	378 155,63 €	542 442,00 €	920 597,63 €
23 – Immobilisations en cours	188 523,86 €	775 714,00 €	964 237,86 €
	<b>582 194,62 €</b>	<b>3 068 110,14 €</b>	<b>3 650 304,76 €</b>

Recettes d'investissement	Restes à réaliser	Nouvelles propositions	Budget total 2024
021 – Virement du fonctionnement		242 750,96 €	242 750,96 €
024 – Produits de cessions		202 100,00 €	202 100,00 €
040 – Opérations d'ordre entre sections		15 831,43 €	15 831,43 €
041 – Opérations patrimoniales		43 013,88 €	43 013,88 €
10 – Dotations fonds divers		563 409,72 €	563 409,72 €
13 – Subventions d'investissement	824 042,00 €	20 000,00 €	844 042,00 €
16 – Dépôts, cautionnements, participations		2 000,00 €	2 000,00 €
23 – Immobilisations en cours		1 737 036,77 €	1 737 036,77 €
26 – Participations et créances		120,00 €	120,00 €
	<b>824 042,00 €</b>	<b>2 826 262,76 €</b>	<b>3 650 304,76 €</b>

## II. BUDGET ANNEXE DE L'ANCIEN HOPITAL

Pourquoi un budget annexe ?

- La nécessité de connaître le coût final de l'opération
- Une obligation fiscale d'assujettissement à la TVA (contrairement au budget principal qui se vote TTC avec une récupération de la TVA par le biais d'un fonds de compensation pour certains articles)
- Une comptabilité particulière avec une gestion des stocks : la valeur des terrains (achat + aménagements + ventes) est décrite dans des comptes de stocks.

Le budget annexe doit servir à déterminer le prix de revient des terrains aménagés et retracera l'intégralité des dépenses et des recettes de l'opération, depuis l'achat du tènement en 2021 jusqu'aux prévisions pour les années futures. Il fait état d'une comptabilité de stocks et sera clôturé dès lors que l'intégralité des terrains aura été vendue.

Il va se dérouler en trois phases :

- 1<sup>ère</sup> phase : viabilisation des terrains : Toutes les dépenses sont inscrites en section de fonctionnement. Lorsque toutes les dépenses ont été réalisées, et en tout état de cause à la fin de chaque exercice, la valeur du stock est constatée, c'est à dire le prix de l'aménagement, constitué de l'ensemble des charges. Cela se traduit par une opération d'ordre budgétaire entre sections,
- 2<sup>ème</sup> phase : vente des terrains ; en accord avec le Service de Gestion Comptable, tout a été prévu en 2024
- 3<sup>ème</sup> phase : clôture : le budget annexe est clôturé dès que l'ensemble des terrains est vendu.

Evaluation du coût de l'opération :

Dépenses achat tènement	770 000,00 €
Dépenses TRAVAUX dépollution démolition payés	901 861,39 €
Dépenses TRAVAUX à venir	1 400 000,00 €
Dépenses divers	239 047,88 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 310 909,27 €</b>

Chapitre	Dépenses	Budget 2024	Chapitre	Recettes	Budget 2024
11	Réalisé	1 706 350,38	70	Vente de terrains	474 405,00
11	A réaliser	1 604 558,29	75	Subventions	588 872,00
			75	À venir	977 702,00
			75	Equilibre par budget ppal	1 269 930,27
<b>Total</b>	<b>Réelles</b>	<b>3 310 909,27</b>	<b>Total</b>	<b>Réelles</b>	<b>3 310 909,27</b>
042	Variation en cours (Ordre)	3 310 909,27	042	Variation en cours (Ordre)	3 310 909,27
<b>Total fonctionnement</b>		<b>6 621 818,14</b>	<b>Total fonctionnement</b>		<b>6 621 818,54</b>
040	Ordre	3 310 909,27	040	Ordre	3 310 909,27
<b>Total investissement</b>		<b>3 310 909,27</b>	<b>Total investissement</b>		<b>3 310 909,27</b>

## III. BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE BOIS

Le budget annexe de la chaufferie bois est soumis à la nomenclature comptable M4 car la Commune revend de l'énergie à la Communauté de Communes. Les autres budgets sont, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, sous la nomenclature M 57. Les chiffres s'entendent HT et une déclaration de TVA est faite également comme pour le budget de l'ancien hôpital.

Chapitre	Dépenses	Budget 2024	Chapitre	Recettes	Budget 2024
Charges à caractère général	50 000,00		Excédent reporté		28 709,08
Charges de personnel	12 000,00		Produits des services		70 700,00
Charges financières	1 000,00		Produits de gestion		10,00
Amortissements	21 172,00		Transfert entre sections		11 364,00
Virement vers investissement	26 611,08				
<b>Total fonctionnement</b>		<b>110 783,08</b>	<b>Total fonctionnement</b>		<b>110 783,08</b>
Remboursement dette capital	22 000,00		Solde d'exécution reporté		11 658,65
Travaux en cours	26 077,73		Virement du fonctionnement		26 611,08
Transfert entre sections	11 364,00		Transfert entre sections		21 172,00
<b>Total investissement</b>		<b>59 441,73</b>	<b>Total investissement</b>		<b>59 441,73</b>



# À VOUS LA PAROLE !

Le mot de l'opposition

Pour cette Lettre municipale n°14, l'opposition ne proposera pas de « mot ».



## INFOS UTILES

Spécial été



■ **Rappel :** Pour le bien et la tranquillité de tous, nous vous remercions de bien vouloir respecter l'arrêté Préfectoral n° 2016-048-ARSDD07SE-01 en vigueur portant réglementation sur **les bruits de voisinage** dans le département de l'Ardèche. Ce document est consultable sur le site internet de la Commune, rubrique Mairie(s), arrêtés permanents.

■ **Réglementation concernant les moustiques tigres :** Suite à la prolifération des moustiques tigres, et aux nombreux signalements de particuliers, en accord avec la réglementation et les préconisations de l'ARS (Agence Régionale de Santé), un arrêté municipal n°2024-148 a été pris en date du 28 mars 2024.

Vous pouvez le consulter dans la rubrique « actualités » du site internet de la Commune : [www.les-vans.fr](http://www.les-vans.fr)

### MAIRIE LES VANS

LUNDI	8h30-12h30	13h30-17h30
MARDI	8h00-12h00	13h30-17h00
MERCREDI	8h30-12h30	13h30-17h30
JEUDI	8h00-12h00	13h30-17h30
VENDREDI	8h30-12h30	13h30-17h00

04 75 87 84 00 – [contact@les-vans.fr](mailto:contact@les-vans.fr)

[www.les-vans.fr](http://www.les-vans.fr)

& : Mairie des Vans

5 rue du Temple  
07140 Les Vans

### MAIRIE BRAHIC

Vendredi 8h30 à 12h  
Permanence supplémentaire  
(sans secrétariat)  
le mardi de 15h à 17h  
04 75 37 23 19

### MAIRIE CHASSAGNES

Lundi de 13h30 à 17h30  
04 75 94 98 04

### MAIRIE NAVES

Mardi de 13h30 à 17h  
04 75 94 98 05

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

LE SAVIEZ-VOUS ?

- IL PROTÈGE DU Moustique Tigre, C'EST CHIFFRE DE TOUS ET DE CHACUN
- IL VIT DANS UN RAYON DE 100 M
- IL EST PLUS PETIT QUE UNE PIÈCE DE 1 CENTIME D'€ (1mm)
- IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC
- IL CREE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN
- LA FEMELLE PEUT PONDRE JUSQU'À 200 ŒUFS
- IL PEUT TRANSMETTRE la dengue, le chikungunya ou le Zika dans certaines conditions

## Comment agir chez vous et dans votre quartier ?

### 1 CHEZ VOUS, APRÈS LA PLUIE ET AVANT UNE ABSENCE

- RANGÉ OU VIDÉZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER**
- ✓ coupelle, seau, arrosoir, brochette
  - ✓ jouet d'enfants, gamelle pour animaux
  - ✓ terrasse sur plots, pied de parasol

**ENTRETIENEZ VOS PISCINES**

- GÉREZ LES EAUX DE PLUIE**
- ✓ vérifiez l'écoulement des gouttières
  - ✓ couvrez les récupérateurs d'eau de pluie
  - ✓ entretenez votre pompe de relevage

### 2 AUTOUR DE VOUS, SENSIBILISEZ VOS VOISINS ET PROCHES

C'est l'action collective qui rendra vos gestes encore plus efficaces !

C'est quelques minutes seulement par semaine, entre avril et octobre !

Retrouvez toutes les bonnes pratiques et outils pour vous aider sur [agirmoustique.fr](http://agirmoustique.fr)

## UN PEU DE LÉGÈRETÉ

« Ce qui est agréable avec l'été, c'est cette particularité qu'il a de nous promettre de belles journées ensoleillées tout comme des orages endiablés... Mais qu'importe, on ne peut que le remercier pour tous ces moments partagés, synonyme de vacances, de plaisirs et de beaux souvenirs. »

Nicolas BROCHE